

Contrat de colocation meublée

Modèle simplifié 2025

Variante 1 – Bail unique

- Tous les colocataires signent le même contrat.
- Clause de solidarité : chaque colocataire reste tenu de payer l'intégralité du loyer en cas de départ d'un autre.

Entre les soussignés :

- Le bailleur : [Nom, prénom, adresse]
- Les colocataires : [Noms, prénoms, adresses, dates de naissance]

Article 1 – Objet du contrat

Le bailleur loue aux colocataires le logement meublé sis à : [Adresse complète], d'une surface habitable de [] m², comprenant [] pièces principales.

Article 2 – Durée du bail

Le présent bail est conclu pour une durée d'un an, à compter du [date] jusqu'au [date]. Il est reconduit tacitement pour la même durée, sauf congé donné dans les conditions légales.

Article 3 – Loyer et charges

- Loyer mensuel : [] €
- Charges : [Forfait/provision] de [] €
- Modalité de paiement : []

Article 4 – Dépôt de garantie

Les colocataires versent la somme de [] € correspondant à 2 mois de loyer hors charges.

Article 5 – Révision du loyer

Le loyer pourra être révisé chaque année selon l'IRL publié par l'INSEE.

Article 6 – Inventaire et mobilier

Un inventaire détaillé est joint au présent bail.

Article 7 – Annexes obligatoires

- DPE
- Diagnostic électricité/gaz
- ERP
- État des lieux d'entrée
- Inventaire du mobilier
- Notice d'information locative
- Attestation d'assurance des colocataires

Fait à [lieu], le [date]

Signatures du bailleur et des colocataires

Variante 2 – Baux individuels

- Chaque colocataire signe un bail pour sa chambre.
- Loyer et charges fixés individuellement.
- Pas de solidarité entre colocataires.

Entre les soussignés :

- Le bailleur : [Nom, prénom, adresse]
- Le colocataire : [Nom, prénom, adresse, date de naissance]

Article 1 – Objet du contrat

Le bailleur loue au colocataire le logement meublé sis à : [Adresse complète], d'une surface habitable de [] m², comprenant [] pièces principales.

Article 2 – Durée du bail

Le présent bail est conclu pour une durée d'un an, à compter du [date] jusqu'au [date]. Il est reconduit tacitement pour la même durée, sauf congé donné dans les conditions légales.

Article 3 – Loyer et charges

- Loyer mensuel : [] €
- Charges : [Forfait/provision] de [] €
- Modalité de paiement : []

Article 4 – Dépôt de garantie

Le colocataire verse la somme de [] € correspondant à 2 mois de loyer hors charges.

Article 5 – Révision du loyer

Le loyer pourra être révisé chaque année selon l'IRL publié par l'INSEE.

Article 6 – Inventaire et mobilier

Un inventaire détaillé est joint au présent bail.

Article 7 – Annexes obligatoires

- DPE
- Diagnostic électricité/gaz
- ERP
- État des lieux d'entrée
- Inventaire du mobilier
- Notice d'information locative
- Attestation d'assurance des colocataires

Fait à [lieu], le [date]

Signatures du bailleur et du colocataire